

Ville préfecture, située au cœur de la Vendée, La Roche-sur-Yon est **un territoire dynamique** qui compte plus de 100 000 habitants au sein d'une agglomération composée de 13 communes.

Fiche de poste : CARRELEUR

Cadre statutaire :

- Catégorie C de la filière technique
- Cadre d'emploi des adjoints techniques

Lieu d'embauche :

- Direction des bâtiment – Service maintenance exploitation des bâtiments
- Bureau second œuvre – Atelier couverture maçonnerie – C.T.M – 116, rue Monge

Position hiérarchique :

- Placé sous la responsabilité hiérarchique du responsable de l'atelier maçonnerie

Missions:

- Maintient en état et effectue les travaux d'entretien dans le cadre du plan de maintenance pour l'atelier « Couverture / Maçonnerie » permettant une exploitation optimale et une gestion planifiée et organisée des interventions en fonction des ressources humaines, matérielles et financières, dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.
- Intervient de manière efficace afin de limiter les interventions. Cette action s'intègre dans un processus d'amélioration continue impliquant l'analyse des interventions réalisées et la proposition d'actions d'amélioration. La prise d'initiative des agents en concertation avec l'ensemble de son équipe est privilégiée. Il devra bénéficier des compétences techniques nécessaires permettant de proposer des petits travaux d'amélioration.

Principales responsabilités :

- Réaliser et exécuter des interventions de maintenance indiquées dans le plan de maintenance principalement en carrelage, faïence voir en appui sur des petits travaux de maçonnerie en tant qu'agent technique ayant les compétences requises...
- Il est garant de la pérennité de son intervention dans le temps
- Il réalise de petits travaux de carrelage, faïence afin de permettre de retarder des travaux d'investissements pour une optimisation des finances publiques.
- Il intervient en soutien dans le cadre d'importantes fêtes et manifestations pour des interventions dans ses domaines de compétence mais également sur d'autres spécificités techniques. Intervention ponctuelle.
- Il est force de propositions vis-à-vis des constats faits sur le patrimoine bâtiment afin de proposer et mettre en œuvre des actions correctives ou de réaliser des chantiers en régie.
- Il peut être amené à participer à des réunions et groupes de travail

Au sein de l'atelier, ses missions seront axées sur l'activité de carrelage, faïence mais il pourra être sollicité afin d'aider ses collègues de l'atelier dans d'autres domaines.

Relations fonctionnelles :

En interne :

- Ensemble des services de la Direction Bâtiments
- Services de la Direction des Moyens Logistiques Mutualisés,
- Directions gestionnaires.

En externe :

- Exploitants des sites ville et agglo

Compétences et qualités requises :

Savoirs (connaissances théoriques)

- Avoir des connaissances réglementaires liées à l'activité carrelage et faïence dans les bâtiments et espaces extérieurs.
- Connaître les bases des textes réglementaires liés aux interventions de maintenance dans le but de la mise en œuvre d'un plan de maintenance
- Savoir lire et comprendre la lecture de plan

Savoir-faire (liés à l'expérience pratique)

- Organiser et planifier son travail
- Analyser et traiter avec l'aide de ses collègues les problèmes liés à l'activité carrelage et faïence, et mettre en œuvre un plan d'actions correctif.
- Savoir identifier les besoins en matériaux et matériels, et les méthodes pour réaliser des interventions techniques
- Réaliser et exécuter les interventions de maintenance (préventive, corrective, curative) de l'atelier en respectant les règles de l'Art, la réglementation et les règles de sécurité
- Anticiper les besoins notamment pour développer la maintenance préventive du patrimoine
- Savoir mettre en place les sécurités et les EPI personnel et collectif

Savoir procédural

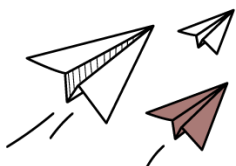
- Valoriser et hiérarchiser les informations, repérer les priorités
- Planifier les actions et les évaluer

Savoir relationnel

- S'adapter au public
- Adapter le message face aux interlocuteurs
- S'impliquer dans des groupes de travail
- Travailler en équipe et transversalité
- Respecter le devoir de réserve
- Avoir l'état d'esprit d'amélioration continue

Avantages liés au poste :

- IFSE groupe 2
- CIA
- Prime annuelle
- Prise en charge à 50 % de l'abonnement transports en commun + mise en place du forfait mobilité
- CNAS/COSEL
- Participation employeur prévoyance et contrat de mutuelle labellisé
- Titres repas



Pour nous contacter et/ou postuler :
recrutement@larochesuryon.fr ou sur
emploi.larochesuryon.fr